

BUDGET PRIMITIF 2019

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

**EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2313-1
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

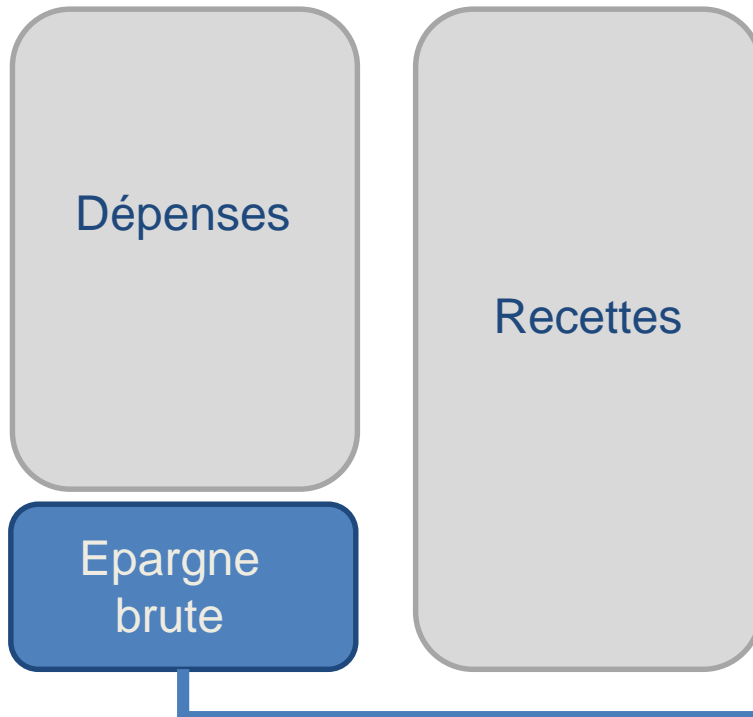
L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2019

- Un débat d'orientations budgétaires lors de la séance du Conseil Municipal du 25 février 2019 – Le rapport sur les orientations budgétaires 2019 est en ligne sur le site Internet de la commune et est tenu à disposition du public à l'accueil de la Mairie
- L'adoption du budget primitif (BP) lors de la séance du Conseil Municipal du 08 avril 2019

LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DU BP 2019

- Une maîtrise des dépenses de fonctionnement :
 - ✓ De nouvelles charges « incompressibles » inhérentes au développement des équipements et services communaux pour répondre aux besoins de la population
 - ✓ Des efforts d'optimisation des dépenses des services
- Une poursuite de la politique de diminution des dotations de l'Etat
- Une légère augmentation des taux d'imposition
- Un niveau d'investissement qui reste soutenu pour permettre la poursuite de la structuration des équipements communaux (voies, bâtiments publics, ...)

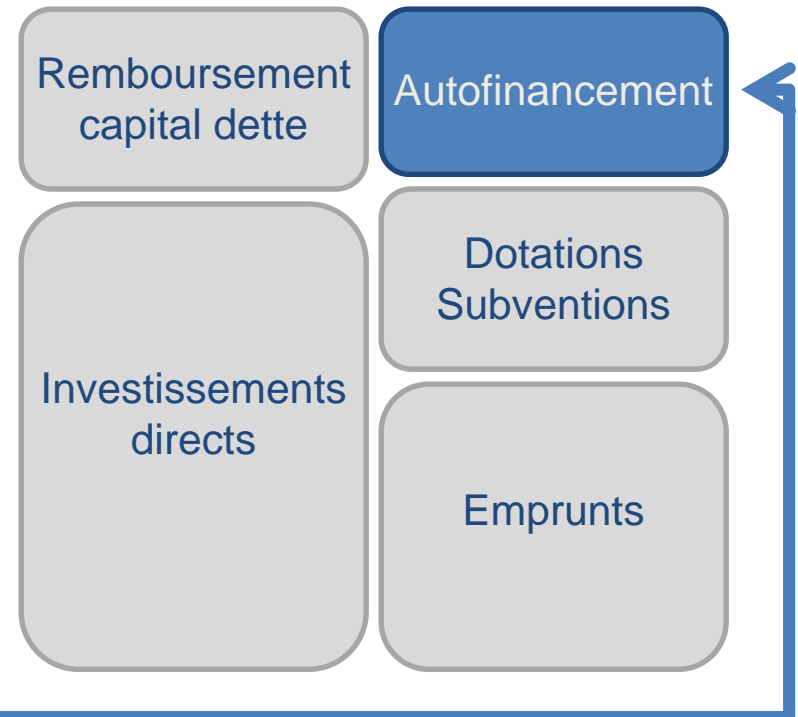
FONCTIONNEMENT



La section de fonctionnement correspond :

- Aux crédits nécessaires pour assurer la gestion des services municipaux (personnel, prestations de services, entretien du patrimoine, ...)
- Aux recettes constituées de la perception des impôts locaux, des dotations de l'Etat et du Département (fonds genevois), des produits des services (services périscolaires, ...)

INVESTISSEMENT



La section d'investissement correspond :

- Aux investissements durables nécessaires pour développer ou mettre en œuvre les services publics (constructions de bâtiments, développement et modernisation de la voirie, achat d'équipements, remboursement du capital de l'emprunt) ;
- Aux recettes constituées de l'autofinancement, des subventions reçues et des emprunts.

EQUILIBRE GENERAL DU BUDGET

Dépenses

Fonctionnement 7,5 M€

Frais généraux
1,89 M€

Charges de personnel
3,50 M€

Charges financières
0,39 M€

Autres charges
1,12 M€

Autofinancement 0,6 M€

Investissement 5,47 M€

Etudes, travaux, acquisitions
4,55 M€

Emprunts et dettes assimilées
0,68 M€

Autres dépenses
0,24 M€

Autofinancement 0,6 M€

Recettes

Produits des services
0,82 M€

Impôts et taxes
3,63 M€

Dotations et participations
2,66 M€

Autres recettes
0,39 M€

Dotations et subventions
3,21 M€

Emprunts
0,61 M€

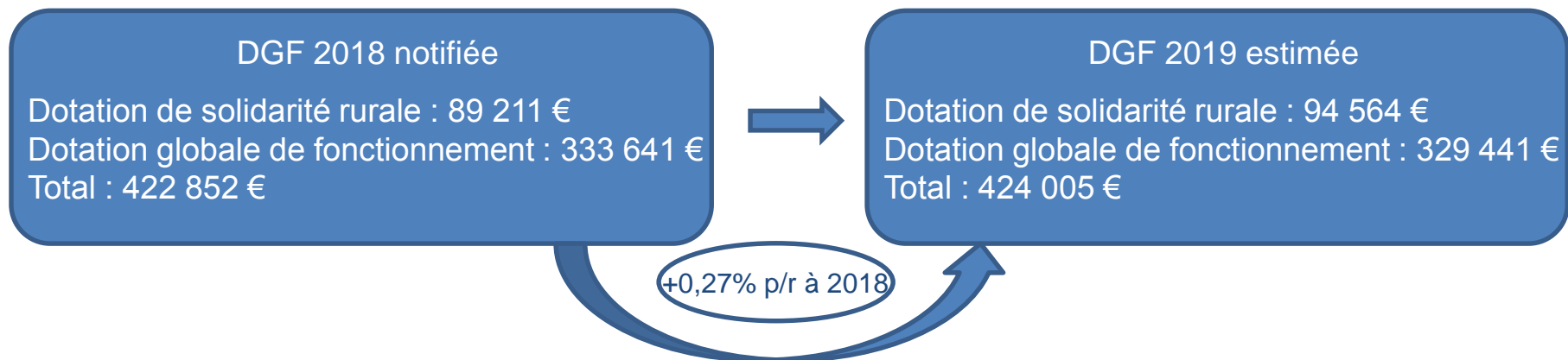
Autres recettes
0,62 M€

Excédent reporté
0,43 M€

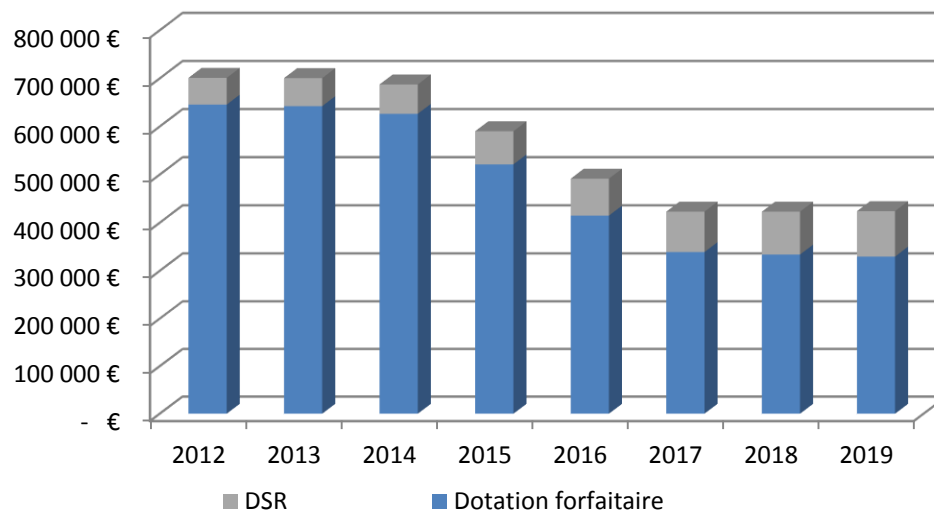


UN BUDGET COMMUNAL IMPACTE PAR LES EFFORTS DE REDUCTION DU DEFICIT PUBLIC ET DE MAITRISE DES DEPENSES PUBLIQUES

- La dotation globale de fonctionnement est quasiment équivalente à celle perçue en 2018. Cette stabilité est liée à l'effet mécanique de la croissance démographique sur le montant de la dotation

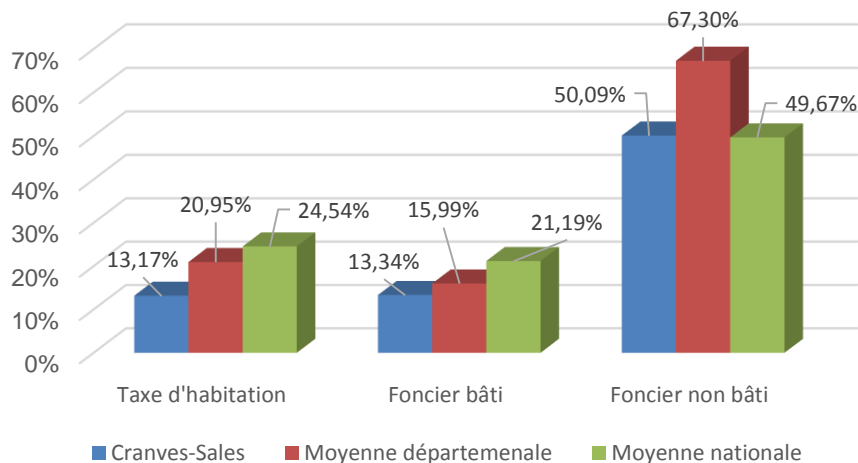


Evolution des dotations de l'Etat



- Les contributions directes (2,99 M€) progressent de 5,9% entre les budgets primitifs 2018 et 2019
- Cette évolution résulte à hauteur de 60% de l'effet « Bases » (revalorisation forfaitaire et nouvelles constructions) et à hauteur de 40% de l'effet « Taux »
- L'augmentation des taux d'imposition (+2% sur la taxe d'habitation et le foncier non bâti et +2,5% sur le foncier bâti) permet de dégager un produit supplémentaire de ≈64 000 €.

Taux d'imposition 2018



Taux d'imposition communaux		
	2018	2019
Taxe d'habitation	13,17	13,43
Foncier bâti	13,34	13,67
Foncier non bâti	50,09	51,09

- Pour mémoire, en 2019, la réforme de la taxe d'habitation se poursuit : les contribuables, sous réserve de conditions de ressources, bénéficient d'un dégrèvement de 65% de leur cotisation

UNE EVOLUTION DES EQUIPEMENTS COMMUNAUX QUI SE REPERCUTE SUR LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

- D'importants efforts ont été réalisés pour poursuivre l'optimisation des charges à caractère général. Toutefois, celles-ci connaissent une augmentation en raison du confortement de certains services (notamment en direction de la petite enfance et de l'enfance) et du développement des équipements communaux (maintenance des bâtiments communaux, entretien des aménagements paysagers, ...)

	Crédits 2018	BP 2019	Evolution
Charges à caractère général	1 740 912,00	1 894 942,80	8,85%

- Une maîtrise de l'évolution des charges de personnel tout en poursuivant la structuration des services

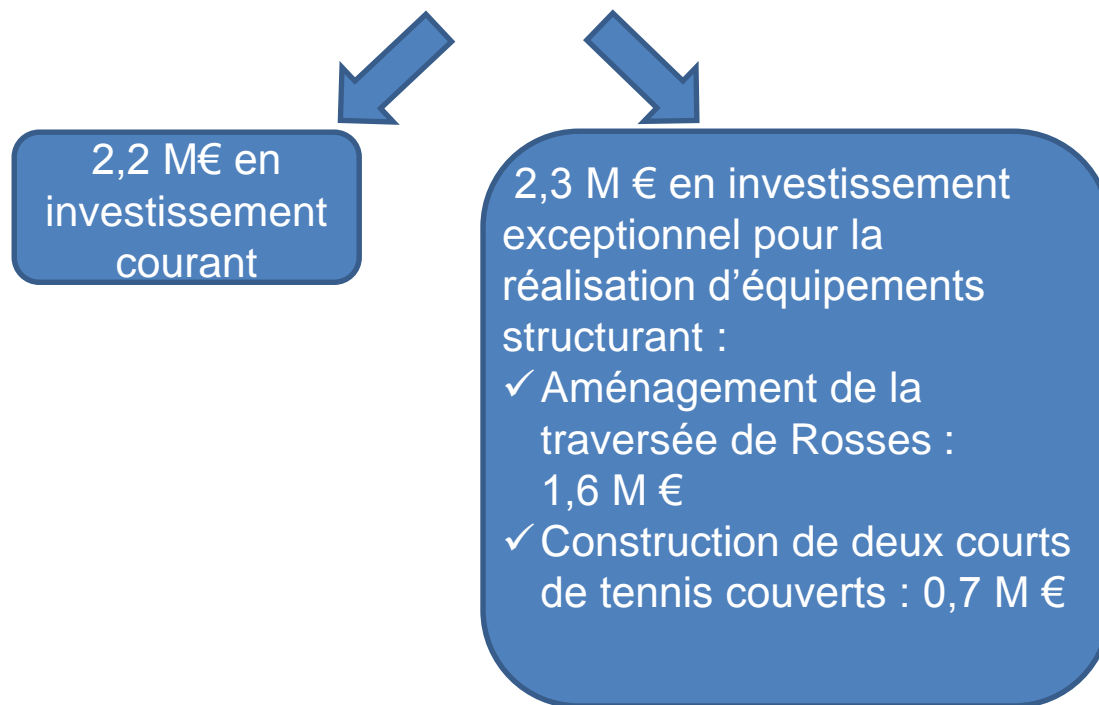
	Crédits 2018	BP 2019	Evolution
Charges de personnel et frais assimilés	3 389 402 €	3 501 706 €	3,3%

MALGRE DES CONTRAINTES BUDGETAIRES, UNE EPARGNE BRUTE PRESERVEE GRACE A UNE MAITRISE DE L'EVOLUTION DES DEPENSES

	Crédits 2018	BP 2019	Evolution
Dépenses réelles de fonctionnement	5 957 983 €	6 297 611 €	5,7%
Recettes réelles de fonctionnement	6 884 505 €	7 272 233 €	5,6%
Epargne brute	926 522 €	974 622 €	5,2%

UNE EPARGNE BRUTE CONTRIBUANT AU FINANCEMENT D'UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT ENCORE SOUTENU

	Crédits 2018	BP 2019
Dépenses d'équipement	3 523 979 €	4 547 983 €

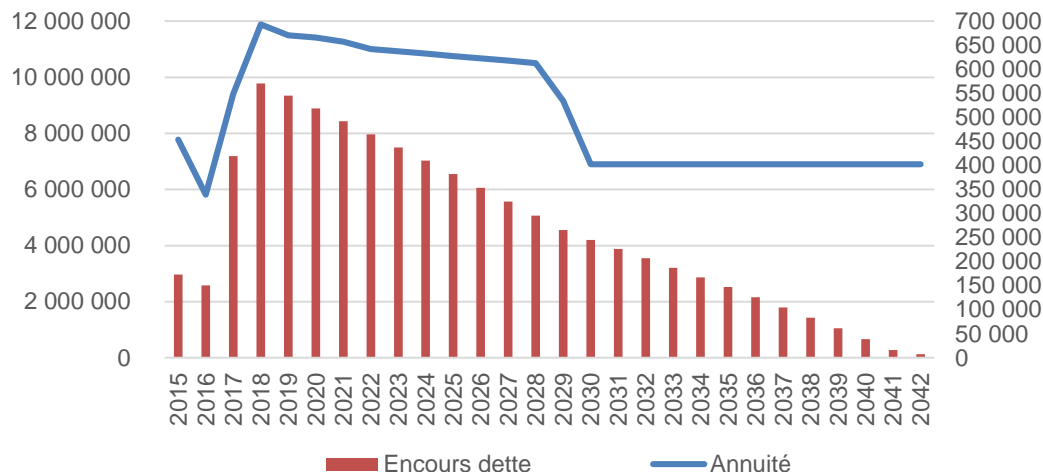


➤ Un encours de dette de 9,3 M€

➤ Une dette ancienne, composée principalement d'emprunts à taux fixes

➤ La commune a mobilisé une partie de sa capacité d'emprunt pour financer les « grands projets » réalisés en 2016-2017 : Ecole des Sources et équipements annexes, aménagement de la route des Fontaines

Encours de dette



Année	Objet	Montant	Durée	Taux	Capital restant dû
2001	Reséau EP bassin Lossy	260 000	20	3,75%	52 000 €
2008	Opérations 2008/2009	1 500 000	20	3,84% euribor	950 038 €
2008	Opérations 2008/2009	2 000 000	20	4,47%	1 100 000 €
2016	Opérations 2016/2017	5 000 000	20	1,89%	4 680 919 €
2017	Opérations 2016/2017	3 000 000	20	1,91%	1 976 524 €

➤ Un bon ratio de désendettement de 5,5 ans (6,5 ans en tenant compte de la dette contractée auprès du SYANE pour l'éclairage public

Analyse des ratios de désendettement	
Moins de 8 ans	Zone verte
Entre 8 et 11 ans	Zone médiane
Entre 11 et 15 ans	Zone orange
Plus de 15 ans	Zone rouge

Conformément à la législation (article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales), les budgets de la commune sont déposés en Mairie où ils sont mis, sur place, à la disposition du public dans les quinze jours qui suivent leur adoption.

